

Questions orales

L'EXAMEN DES PROPOSITIONS

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère, ou lui-même, examine les propositions les plus intéressantes qui sont faites et quand une décision sera prise éventuellement sur l'aide que le gouvernement est disposé à accorder pour moderniser cette usine? Quand prendra-t-on une décision à ce sujet? Le gouvernement est-il disposé à injecter des crédits supplémentaires dans l'entente qu'il a conclue avec Terre-Neuve pour sauver des milliers d'emplois et la ville de Corner Brook en maintenant cette usine en activité?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, la province de Terre-Neuve nous a demandé des crédits en plus des millions de dollars que nous injectons dans l'entente sur la modernisation des fabriques de pâtes et papiers. Nous avons dit que nous étudierons très sérieusement sa demande. Nous n'évaluons pas personnellement les propositions. C'est la province de Terre-Neuve qui le fait. Nous lui avons offert nos services pour l'aider à étudier certains aspects des demandes des sociétés qui ont fait une proposition au sujet de l'usine.

* * *

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

LA LOCATION D'HABITATIONS

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre qui est chargé de la Commission de la Capitale nationale. On m'a dit cette semaine que la Commission de la Capitale nationale détenait 1,241 maisons. Bon nombre de ces habitations, dans la région de l'Outaouais, sont louées à des gens qui figurent sur la liste préférentielle de bon nombre de directeurs de la Commission pour des sommes quelque peu inférieures à celles que commande le marché. Pourquoi le ministre hésite-t-il à divulguer ces listes aux médias ou à tous ceux qui voudraient savoir où se trouvent ces maisons, qui en sont les locataires et à combien s'élèvent les loyers?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, compte tenu de l'expérience que j'ai acquise au ministère des Pêches, j'ai toujours hésité à publier des noms et des adresses personnels parce que j'estime que les gens ont normalement droit à leur vie privée. Cela dit, je verrai si je peux divulguer ces renseignements.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DIVULGUER LA LISTE

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, je tiens à rappeler au ministre qu'aux termes de la loi sur l'accès à l'information, il n'y a rien de confidentiel dans les avantages sociaux qu'on pourrait accorder à des employés fédéraux dans le cadre de subventions à la location.

Pourquoi le ministre ne divulgue-t-il pas les listes en question? On ne peut même pas obtenir l'adresse des 1,241 propriétaires qu'administre la Commission de la Capitale nationale sauf

des numéros de routes rurales qui ne sont absolument d'aucun secours lorsqu'on veut savoir qui en sont les locataires. Le ministre accepterait-il de consulter la loi sur l'accès à l'information? Il conviendrait alors qu'il peut divulguer lesdites listes.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le député a depuis belle lurette la réputation au Parlement de lancer toute sortes d'accusations sans jamais écouter ce qu'on lui répond. Je lui ai dit bien simplement que les ministres étaient assujettis à certaines contraintes car ils devaient respecter le droit de chacun à la vie privée. Il faut donc que je vois si je peux effectivement divulguer les renseignements dont il parle. L'adresse personnelle est quelque chose qu'on n'est pas tenu de divulguer. Je vais voir ce qu'il en est et je révélerai les renseignements demandés si la loi sur l'accès à l'information me le permet.

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler qu'à une exception près, les pétitions présentées par les députés le mercredi 30 mai 1984 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

M. GREENAWAY—LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE AU CANADA

M. le Président: La pétition présentée par le député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway) n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire quels travaux sont prévus pour demain et la semaine prochaine?

M. Pinard: Monsieur le Président, nous étudierons demain trois projets de loi dans l'ordre que je vais donner. Ces trois mesures seront présentées plus tard aujourd'hui. Il s'agit des projets de loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon, le traité de la rivière Skagit et la Fondation Asie-Pacifique.

Lundi, nous commencerons le débat de deuxième lecture du projet de loi C-40, tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse. Si nous disposons de cette mesure lundi, nous passerons ensuite au projet de loi C-39. Mardi sera la dernière journée réservée de la période des subsides en cours. Mercredi et jeudi prochains, nous reprendrons le débat du projet de loi C-37 tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation et, si possible, nous passerons au projet de loi C-36.